



# PROJET PEDAGOGIQUE ACM MATERNEL 2-3 ans

## LES MODALITES D'ACCUEIL

Le centre social « La Moisson » organise un centre aéré maternel pendant la fermeture annuelle de son multi-accueil « les Minipouss' ». Il se déroulera du 20 au 31 juillet 2015 dans les locaux du multi-accueil. Il accueillera 20 enfants, âgés de 2 ans révolus à trois ans et inscrits à l'école pour septembre 2015.

Les enfants inscrits à la journée seront accueillis de 9h30 à 10h et leur départ se fera entre 17h et 18h. Les enfants inscrits à la demi-journée seront accueillis à 14h et leur départ se fera entre 17h et 18h.

Un temps d'accueil supplémentaire est proposé de 7h30 à 9h30 pour les familles qui le souhaitent.

Les inscriptions se font à la journée ou à la demi-journée, avec un minimum de 3 jours par semaine.

## LES LOCAUX

Les enfants sont accueillis dans les locaux du multi-accueil de l'association situé au centre ville, rue de l'Argonne, à proximité du centre social, des locaux de la Passerelle (salle de spectacles, ludothèque et salles d'activités), de la maison de retraite, du foyer des personnes âgées, d'une école maternelle/périscolaire et de la Médiathèque.

Une grande partie du matériel pédagogique de la crèche pourra être utilisée par le centre maternel (trotteurs, bac à sable, puzzles, jeux, etc...).

En dehors des locaux fonctionnels (cuisine, rangements, vestiaire, bureau) le multi-accueil dispose d'une grande salle de jeux et de psychomotricité (avec structure Daillot), de 2 salles d'activités, de 2 salles de repos équipés de lits à barreaux et lits d'appoints, d'une salle d'eau et d'une grande cour.

Les pièces utilisées par les enfants sont « en enfilade » : salle de jeux à l'accueil, suivie d'une salle d'activités, suivie d'un dortoir, puis d'une autre salle d'activités et d'un second dortoir. La salle d'eau (4 toilettes enfants, douche, lavabos, plans de changes) se trouve face à la première salle d'activités. Les deux salles d'activités sont équipées de points d'eau.

A ce jour, le multi-accueil est agréé pour un accueil de 35 enfants.

Les locaux seront aménagés un peu différemment durant le déroulement de ce centre maternel.

Un seul dortoir sera utilisé en tant que salle de repos qui se trouve tout au fond du bâtiment. D'une part, parce que c'est le plus grand et qu'il peut accueillir le nombre d'enfants maximum prévu et d'autre part, parce que c'est la salle la plus éloignée des pièces de vie et donc la plus au calme.

La pièce d'activités actuelle qui précède la salle de repos sera utilisée pour les repas et goûters. Elle permet d'installer suffisamment de tables et chaises pour tous et contient un point d'eau. L'utilisation de cette salle pour les repas permet qu'au moment du temps calme, elle ne soit pas utilisée et ainsi les enfants qui se reposeront, ne seront pas dérangés par le bruit. Le fait d'attribuer des pièces ayant des fonctions différentes et bien définies, offre des repères aux enfants. Cela leur permet aussi de changer d'environnement et de ne pas rester toute la journée dans une pièce unique qui sert aussi bien à jouer, qu'à manger, de salle d'accueil, etc...

Le second dortoir actuel sera vidé de ses lits et servira de salle d'activités. Cette pièce de taille un peu plus modeste que les autres sera principalement utilisée pour les activités calmes (activités manuelles, jeux de société, par exemple).

La première salle (salle d'activités) gardera sa fonction actuelle. Elle servira de salle de jeux, de salle d'activités, dont les plus salissantes (peinture par exemple) car elle contient un point d'eau.

Enfin, la grande salle de jeux et de psychomotricité qui se trouve à l'accueil gardera sa fonction actuelle, ainsi que la salle d'eau.

Les locaux fonctionnels ne seront pas accessibles aux enfants.

## L'EQUIPE D'ENCADREMENT

1 directrice (et chauffeur) titulaire D.E. Educateur de Jeunes Enfants  
2 animateurs titulaires du BAFA  
1 animateur stagiaire BAFD  
1 agent de service/entretien

### Le rôle de chacun :

- **La directrice :**
  - Est responsable de la sécurité des animateurs et des enfants : affective, physique et morale.
  - Permet la cohésion d'équipe, garante du travail d'équipe.
  - Favorise les temps de formation : évaluation des stagiaires et des animateurs, chaque semaine.
  - Doit maintenir le dialogue avec les différents partenaires. Assure la bonne circulation des informations.
  - Assure l'administration du centre (présence des enfants, des animateurs,...).
  - Assure la gestion de l'infirmerie.
  - Doit effectuer des repérages avant d'emmener les enfants.
  - Est garante des locaux et du matériel.
  - Est garante du bon fonctionnement et du respect du projet pédagogique.
  - Est garante du respect de la réglementation.
  - S'implique auprès de l'équipe et des enfants, en animation notamment.
- **L'animateur :**
  - Est responsable de la sécurité des enfants : affective, physique et morale.
  - Est à l'écoute des enfants.
  - Reste motivé et motivant tout au long de la journée, avec les enfants comme avec le reste de l'équipe.
  - Est capable de s'intégrer à un groupe, de s'impliquer, est solidaire de l'équipe.
  - Est respectueux des locaux, du matériel et de toutes les personnes présentes et/ou en lien avec la structure.
  - Respecte le projet pédagogique.
  - Respecte les horaires, est assidu, ne mélange pas sa vie « privée » avec son temps de travail (téléphone portable, par exemple)
  - Respecte la loi en général et la réglementation de Jeunesse et Sports, en particulier.
  - Veille à adopter un comportement, une tenue et un langage adapté à la vie en collectivité, en général et auprès de jeunes enfants, en particulier.
  - Veille à ce que les enfants se comportent globalement et verbalement de manière correcte à l'intérieur comme à l'extérieur du centre.
  - Fait circuler toutes les informations utiles.

## LE MEMO TELEPHONIQUE

Centre maternel/Multi-Accueil	03 82 59 07 27
Siège centre social	03 82 58 52 24
Centre social à la Passerelle	03 82 59 17 91
Portable Annie Partigionani (EJE, Directrice de l'ACM maternel)	.....
SAMU	15
Police	17
Pompiers	18
Centre anti-poisons	03 82 32 36 36
Hôpital Bel-Air	03 82 55 82 55

## LA JOURNEE TYPE ET LE FONCTIONNEMENT

---

Cette journée type est une base de fonctionnement. Elle pourra être modifiée en fonction des projets journaliers. Chaque journée est discutée et préparée la veille, en réunion d'équipe.

### L'accueil

Un accueil échelonné est prévu le matin entre 7h30 et 9h30. Un supplément de 1€65 à 1€75 est demandé aux familles. L'ensemble des enfants arrivent ensuite entre 9h30 et 10h. Durant cet accueil, des coins d'activités sont mis à la disposition des enfants : dessins, jeux de société, jeux d'imitation, jeux extérieurs.... Il s'agit d'activités libres, chaque enfant peut choisir ce qu'il veut faire et aller et venir d'une activité à l'autre.

Lors de cet accueil chaleureux et convivial, il faut être vigilant à noter :

- **à l'arrivée de l'enfant**, noter l'identité de chaque enfant accueilli
- son horaire d'arrivée
- le nom et prénom de l'accompagnateur et signature
- les consignes et remarques des parents
- l'identité de la personne qui viendra chercher l'enfant, le soir
- **au départ de l'enfant**, noter son horaire de départ
- le nom et prénom de la personne qui vient chercher l'enfant et signature

Le temps d'accueil est un temps de transition pour l'enfant entre sa famille et le centre maternel. Chaleur et convivialité sont primordiales. Les parents peuvent rester le temps qu'ils souhaitent avec leur enfant.

Suivant le nombre d'inscrits à l'accueil de 7h30, il sera mis à disposition le nombre d'animateurs nécessaire en fonction de la réglementation en vigueur. Un roulement des animateurs sera organisé en réunion de préparation. Les animateurs qui ne sont pas d'accueil, peuvent arriver jusqu'à 8h45.

### La collation

Une petite collation est prévue vers 9h pour les enfants inscrits à l'accueil du matin. Cela leur permet de « tenir » jusqu'au repas. Les autres enfants auront pris un petit-déjeuner à la maison, avant de venir.

### Les activités

L'ensemble des enfants est réuni entre 9h30 et 10h. Le déroulement de la journée leur est expliqué et les consignes rappelées. Les enfants se dispersent dans les activités. Si besoin, un passage aux toilettes est prévu.

Selon les activités proposées, l'enfant pourra participer à une ou plusieurs activités. Par exemple, pour des activités manuelles ou des jeux sur place, chaque animateur gère entièrement son activité (préparation, animation, rangement). Il la prévoit pour un nombre d'enfants suffisamment important afin que chaque enfant qui le souhaite puisse y participer. Les enfants pourront donc tourner dans les activités et participer à plusieurs d'entre elles durant la matinée.

En sortie, chaque animateur reste avec son groupe fixe.

### Le repas

Le repas est livré par la cantine gérée par le CCAS de Florange qui fournit également les repas à l'année pour les centres aérés et le Multi-Accueil. Il est pris en commun vers midi dans les locaux du centre maternel. Une salle sera aménagée, à cet effet pour toute la durée du centre aéré. Avant de se mettre à table, les enfants se seront lavés les mains et seront passés aux toilettes. Chaque animateur mange avec un petit groupe d'enfants. Il maintient le calme et instaure un climat de convivialité et d'échanges entre enfants et avec lui-même. L'animateur veille à faire goûter chaque aliment aux enfants, sans les forcer. Il est vigilant quant aux régimes alimentaires particuliers (allergies...). Il peut donner quelques responsabilités aux enfants, bien sûr, adaptées à leur stade de développement.

### Le temps calme/sieste

Un temps de repos est instauré après le repas, dans une salle prévue à cet effet. Les enfants qui s'endorment, peuvent se réveiller de manière échelonnée. Ils rejoignent le groupe à leur réveil. Ceux qui n'ont pas dormi peuvent participer à des activités calmes après un petit moment de repos. Un animateur reste dans le dortoir avec eux ; il veille à maintenir un climat calme et propice à l'endormissement. Il rassure les enfants. Chaque enfant aura un lit ou une couchette ainsi qu'un drap qui lui sera attribué en propre.

Pendant ce temps calme, les animateurs pourront faire une pause, par roulement défini la veille en réunion.

### L'accueil de l'après-midi

Les enfants inscrits en demi-journée sont accueillis à 14h selon les mêmes modalités que le matin.

Lors de cet accueil chaleureux et convivial, il faut être vigilant à noter :

- **à l'arrivée de l'enfant**, noter l'identité de chaque enfant accueilli
- son horaire d'arrivée
- le nom et prénom de l'accompagnateur et signature
- les consignes et remarques des parents
- l'identité de la personne qui viendra chercher l'enfant, le soir
- **au départ de l'enfant**, noter son horaire de départ
- le nom et prénom de la personne qui vient chercher l'enfant et signature.

Ces enfants rejoignent ceux qui sont en activité calme.

### Les activités

Les activités reprennent à partir de 14h en fonction du lever des enfants et du planning. L'organisation et le matériel de chaque activité auront été préparés en amont. Si l'animateur sort avec un groupe d'enfants, ne pas oublier d'emporter de l'eau, les chapeaux de soleil, la crème solaire (fournie par les parents), une trousse de secours, les numéros de téléphone d'urgence, les gilets fluo, le goûter et la liste des enfants avec leurs dossiers (remettre le double à la direction).

Au retour de chaque activité, il ne faut pas oublier de ranger et nettoyer le matériel.

### Le goûter

Vers 16h, un goûter est prévu. Il se prend dans les mêmes conditions que le repas : lavage des mains, calme, échanges. Si le goûter se prend à l'extérieur, se mettre à l'ombre. Il est important de donner de l'eau à volonté.

### Le départ des enfants

Les départs s'effectuent de manière échelonnée entre 17h et 18h. Les animateurs auront donc fini leurs activités pour 17h (rangement compris). Un petit temps sera ensuite pris pour expliquer la journée du lendemain aux enfants. Ils pourront ensuite utiliser les coins jeux/activités en activité libre. Les animateurs restent vigilants et actifs auprès des enfants. L'un d'eux se dégage du groupe pour consacrer un temps aux familles et leur transmettre les informations utiles sur la journée du lendemain et sur la journée vécue par leur enfant. Ne pas oublier de faire signer la feuille des départs.

### Réunion de l'équipe d'animation

Après le départ des enfants, un temps de réunion est consacré au bilan de la journée et à la préparation des jours suivants.

Nous utiliserons les rubriques suivantes comme fil conducteur :

- Vie quotidienne, organisation pratique
- Relations entre personnes extérieures, équipe d'animation et les enfants
- L'avancée des projets d'animation

- Les sorties
- Les grands jeux
- Les problèmes rencontrés
- Les manques, les points forts, évaluation de chacun.

## LES OBJECTIFS DU PROJET PEDAGOGIQUE

---

### PRINCIPES

L'accueil en collectivité et notamment en centre maternel doit favoriser le développement et l'éducation de l'enfant, en complémentarité de la famille ou d'autres structures. Il doit respecter les besoins généraux et spécifiques du jeune enfant, tout en tenant compte des besoins individuels de chacun.

Les instants passés au centre maternel par l'enfant, doivent contribuer à lui permettre d'évoluer vers une autonomie à sa mesure. Ils doivent lui offrir des possibilités d'éveil, de découverte et de plaisir. Ils doivent également lui permettre de continuer à développer son apprentissage de la vie en collectivité, de ses relations avec ses pairs comme avec l'adulte.

L'objectif est aussi de tout simplement faire passer de bonnes vacances aux enfants.

Un centre maternel propose :

- un environnement physique : locaux, matériel, structures de proximité existantes
- une organisation et des activités de loisirs et de vie quotidienne
- un environnement humain : enfants et adultes

Chacun de ces éléments doit être pris en compte dans l'établissement des objectifs du projet pédagogique.

**De ces principes, les objectifs suivants ont été déclinés :**

#### 1. RESPECTER LES BESOINS DE L'ENFANT

##### a) *Son besoin de sécurité affective et physique*

Mettre en place un cadre rassurant et sécurisant pour les enfants.  
Faciliter l'implication des familles dans la vie du centre maternel.

##### b) *Ses besoins physiologiques*

Respecter son besoin de mouvement et de repos.  
Prendre en compte ses besoins alimentaires et favoriser la notion d'hygiène.

#### 2. FACILITER LA SOCIALISATION DE L'ENFANT

Mise en place de règles de vie quotidienne et d'activités collectives.

#### 3. DEVELOPPER L'AUTONOMIE DE L'ENFANT

Responsabiliser l'enfant en fonction de ses capacités.  
Exploiter et apprivoiser son environnement.

#### 4. FAVORISER L'EVEIL DE L'ENFANT

Mise en place d'activités variées, de découvertes et d'expérimentations.

#### 1. RESPECTER LES BESOINS DE L'ENFANT

##### a) *Son besoin de sécurité affective et physique*

**Mettre en place un cadre rassurant et sécurisant pour les enfants : sécurité/règlementation**

**Les parents** doivent remplir correctement et de manière exhaustive les documents demandés (fiche sanitaire, numéros de téléphones,...)

Toute information complémentaire intervenant en cours de séjour devra être prise en compte par l'équipe (allergie ou changement de numéro de téléphone par exemple), qui devra elle-même transmettre tous les renseignements utiles aux parents quant à la journée de leur enfant.

**L'équipe d'animation** doit respecter scrupuleusement la réglementation de Jeunesse et Sports. Elle se doit de veiller à la sécurité et au confort de l'ensemble des enfants.

Dès le premier jour, seront affichés les effectifs, les numéros de téléphone d'urgence et utiles, les consignes et plan d'évacuation des locaux en cas d'incendie, les menus, le planning des horaires de travail des animateurs et des activités.

**Les sorties :** à chaque déplacement, il est très important de toujours compter et recompter son groupe d'enfants. L'animateur doit donner la liste des enfants qui sortent à la direction et prendre avec soi les fiches de chaque enfant, une trousse de secours vérifiée, le mémo des numéros utiles, un téléphone.

Il faut penser également aux chapeaux de soleil, à la crème solaire et à hydrater régulièrement les enfants, ne pas oublier les gilets fluorescents.

### **Dans les véhicules**

Vérifier que chaque enfant soit assis sur un rehausseur adapté et attaché. Les animateurs s'installent près des portes.

### **A chaque instant**

Ne jamais laisser son groupe d'enfants seul.

Garder à l'esprit que **les tout-petits n'ont pas conscience du danger**. Prévenir les situations à risques. Par exemple, utiliser un matériel adapté pour les activités et garder **une vigilance active** quand les enfants sont en « jeux libres ».

Tabac, alcool et drogue sont, bien entendu, strictement interdits. Une pause cigarette peut être instaurée mais en dehors de la présence des enfants (même à l'extérieur) et uniquement lorsqu'un relai est pris auprès des enfants.

### **Le bien-être**

L'espace de vie doit être accueillant et fonctionnel : mobilier à hauteur d'enfants, décorations attirantes, matériel adapté et offrant à l'enfant de nombreuses possibilités de découvertes et d'expérimentations. Le cadre matériel et l'ambiance humaine doivent donner envie à l'enfant d'y évoluer.

Le confort et le respect de tous, comme du matériel, contribuent à offrir un cadre sécurisant. Il est important de veiller à maintenir les locaux, le matériel et les véhicules utilisés dans un bon état de propreté. Le rangement fait partie intégrante de chaque activité.

Les animateurs gardent en toute circonstance une attitude de disponibilité bienveillante pour l'ensemble des enfants.

**Les repères** dans l'espace et le temps, les repères humains, des règles de vie stables et cohérentes sécurisent l'enfant.

Les espaces doivent être sécurisés, repérés et repérables par l'enfant. Il doit pouvoir y évoluer en toute confiance, en terrain connu. L'adulte doit réfléchir à offrir un espace et un fonctionnement sécurisé et lisible mais tout en restant motivant pour l'enfant.

Dans la salle d'activités, l'enfant doit pouvoir repérer rapidement, par exemple, que le coin dinette est en libre accès mais pas l'accès à la structure de psychomotricité, qui nécessite une disponibilité accrue de la part de l'adulte. De la même manière, il doit pouvoir intégrer rapidement qu'au moment d'entrer dans la salle de repos, le calme est de rigueur et que « c'est là qu'on se repose » mais que lorsqu'il se rendra dans la cour, il pourra y dépenser son énergie et que « c'est là que se trouvent les petits vélos ».

De la même manière, la journée doit être structurée en moments prévisibles et compréhensibles pour l'enfant. Avant le repas, je me lave les mains et après le repas vient un temps calme, par exemple. Cependant, parfois cette « routine » peut être laissée un moment de côté pour laisser place à l'imprévu, la surprise. Pour que ces instants soient bien vécus, il est primordial que l'enfant soit prévenu, qu'on lui explique les choses et qu'il se sente en sécurité avec la personne qui l'accompagne. Par exemple : « tout à l'heure, après la sieste, on ira à la ludothèque, c'est un endroit plein de nouveaux jouets, on s'y rendra à pieds et je resterai avec vous, tout le temps. Ensuite, on reviendra au centre et ce sera le moment de prendre le goûter ».

### Faciliter l'implication des familles dans la vie du centre maternel

L'enfant est confié par sa famille au personnel du centre maternel, chaque matin. La communication entre les parents, l'enfant et l'équipe d'animation est primordiale. C'est grâce à elle que la confiance pourra s'instaurer... et donc rassurer l'enfant. Ces échanges doivent permettre de trouver un juste équilibre entre la prise en compte des caractères communs au plus grand nombre des enfants, tout en étant attentif aux caractères plus individuels de chacun. Ils doivent permettre de tenir compte des besoins et des attentes des familles tout en s'insérant dans le cadre défini du centre maternel.

Un retour des échanges et informations tenus entre les familles et chacun des membres de l'équipe éducative doit être fait à l'ensemble de l'équipe.

Lorsque l'enfant ressent que ses parents sont confiants et impliqués, il est lui-même rassuré et peut mieux vivre son temps de vacances.

Pour faciliter l'implication des familles dans la vie du centre, il est possible, par exemple, de :

- mettre à disposition des parents le projet pédagogique, favoriser la discussion et la prise en compte (dans la mesure du possible) de leurs idées et propositions.
- mettre en place un système d'informations quotidiennes sur la vie du centre et de ce que leurs enfants ont vécu dans la journée (programme des activités, photos, ...)
- les associer à certaines activités comme à un goûter ou une « exposition » des activités réalisées, ...
- les solliciter pour du matériel de récupération, ...

Un questionnaire de qualité leur sera distribué à la fin du centre. Il sera tenu compte de ce questionnaire dans l'évaluation/bilan final du centre maternel.

### *b) Ses besoins physiologiques*

#### Respecter son besoin de mouvements et de repos.

##### **Le sommeil**

Les besoins de sommeil varient d'un enfant à l'autre, d'un jour à l'autre. Il existe cependant des constances physiologiques comme le besoin de dormir après le repas de midi et la baisse des capacités d'attention entre 11h et 15h. Si ce besoin de dormir n'est pas satisfait, l'enfant va manifester des phénomènes de défense (des pleurs, une excitation...).

Le sommeil permet la récupération de la fatigue corporelle, la fabrication d'hormones de croissance, la récupération de la fatigue psychique et la consolidation de la mémoire.

L'animateur devra donc veiller à favoriser les conditions permettant à chaque enfant de pouvoir s'endormir : doudous autorisés, maintien du calme dans la salle de repos, présence rassurante et apaisante de l'adulte, lumière tamisée, etc. Si malgré tout un enfant ne s'endort pas au bout d'une demi-heure environ, il doit pouvoir se lever et trouver des activités calmes.

##### **Mouvement et repos**

En dehors de ce temps de sommeil, l'enfant doit pouvoir alterner tout au long de la journée des temps calmes avec des temps actifs. Une activité nécessitant calme et concentration doit être suivie d'une activité

lui permettant de se mettre en mouvement. A l'inverse après une activité physique, prévoir un retour au calme avant de se lancer dans une activité manuelle ou avant le repas par exemple.

L'enfant ayant un temps d'attention limité, la durée des activités dirigées sera aussi nécessairement limitée dans le temps : 30 à 40 mn environ selon l'activité. Il est possible d'aller au-delà de ce temps mais dans ce cas, l'activité devra être fractionnée, entrecoupée de « pauses ».

L'enfant a un besoin de mouvement très important. Même lors d'une activité manuelle, il aura tendance à « gigoter » se lever, se rasseoir... cela ne veut pas dire qu'il n'est pas intéressé. Il faut simplement adapter au maximum l'activité à ce besoin. Par exemple, la peinture peut se faire debout sur chevalet plutôt qu'assis à table.

### **Organiser les journées mais aussi la semaine en fonction de son rythme.**

Les activités dirigées seront alternées avec des activités libres et de la vie quotidienne. Certains moments de la journée ne pouvant être déplacés (repas par exemple), il s'agira donc de réfléchir à l'organisation des activités qui peuvent être modulées. Par exemple, pour l'organisation d'une journée, savoir que les temps d'attention d'un enfant progressent tout au long de la matinée puis régressent progressivement en toute fin de matinée jusque dans l'après-midi, permet de proposer aux enfants des activités qui correspondent à leur rythme. Cela permet aussi de comprendre pourquoi telle activité attirera les enfants un moment alors qu'elle ne fonctionnera pas à un autre.

Sur la semaine, il faut par exemple tenir compte du fait que le lundi est une journée « transition » où l'enfant passe d'un rythme de vie à un autre. S'il est venu toute la semaine au centre maternel, le vendredi peut être aussi une journée où l'enfant sera plus fatigué, donc moins attentif, plus agité.

### **Prendre en compte ses besoins alimentaires et favoriser la notion d'hygiène.**

#### **L'alimentation**

Une nourriture adaptée et équilibrée est nécessaire pour une croissance harmonieuse. L'alimentation doit être adaptée à chaque enfant : quantité, qualité par rapport à sa taille, à son poids, son mode de vie, son appétit, sa culture. Les repas sont fournis par le CCAS de Florange mais c'est à l'équipe éducative que revient la prise en charge du déjeuner. Il faut veiller à ce que les enfants puissent goûter à chaque aliment, découvrir de nouvelles saveurs mais ils ne doivent pas être contraints à finir leur assiette ou manger entièrement chaque aliment. Ils peuvent se resservir d'un plat, dès lors qu'ils ont au moins goûté au reste. Le moment du repas doit être un moment de plaisir et d'échanges. L'animateur doit être entièrement présent. Il mange à table avec les enfants, les aide si besoin. Il instaure une ambiance calme et conviviale. Le goûter est un vrai besoin pour l'enfant. Son alimentation est fractionnée en 4 repas journaliers. Comme pour le repas du midi, ce moment doit permettre de se retrouver dans le calme, de se détendre, d'échanger avec les autres et l'animateur. C'est un vrai moment d'activité de la vie quotidienne.

Les enfants se déshydratent rapidement, ils doivent pouvoir boire quand ils ont soif. Des petites quantités régulières tout au long de la journée, même en dehors du repas ou du goûter.

- Prévoir des gobelets et de l'eau accessibles à la demande mais l'animateur doit aussi veiller à proposer lui-même régulièrement à boire aux enfants car souvent ils ne réclament pas d'eux-mêmes.

#### **L'hygiène**

La propreté (aller aux toilettes) chez l'enfant de 2/3 ans est une acquisition récente. Il ne se retient pas encore très longtemps et les accidents sont donc assez fréquents. Il est du rôle de l'équipe d'animation de poursuivre et consolider ses acquis. L'enfant qui aura sali sa culotte ne devra pas être grondé ou humilié. L'animateur devra proposer régulièrement aux enfants de se rendre aux toilettes, l'inciter à s'y rendre de lui-même, quand il en ressent le besoin. Eviter les passages collectifs qui provoquent tension et



énervement. Dans le tableau « journée type » lorsqu'il est écrit « passage aux toilettes » il s'agit d'un rappel des moments clés pour proposer à l'enfant de se rendre aux toilettes, nullement d'une obligation pour l'ensemble du groupe de s'y rendre.

Il est important de veiller à ce que du papier toilette soit constamment à disposition des enfants et de leur rappeler de se laver les mains.

D'autres apprentissages se rapportant à l'hygiène sont également à consolider comme le fait de se moucher au lieu de renifler ou de laisser son nez couler, de se laver les mains avant de passer à table ou de prendre une douche lors d'une activité piscine, par exemple.

En ce qui concerne l'équipe éducative, en dehors des aspects règlementaires, il est important de veiller à maintenir des conditions d'accueil saines et de montrer l'exemple.... jeter les papiers à la poubelle, se laver les mains après une activité salissante ou des jeux extérieurs, chaque enfant a ses propres affaires pour la sieste : le même couchage et si celui-ci doit être partagé en fonction du planning de présence des enfants, les draps seront changés, etc.

## 2. FACILITER LA SOCIALISATION DE L'ENFANT

### *Fonctionnement en structure éclatée*

La structure éclatée permet aux enfants de choisir leurs activités de la journée sans avoir le même animateur ni les mêmes « copains » tout au long de la journée. Les animateurs proposent plusieurs activités et les enfants choisissent ce qu'ils ont envie de faire. Cela permet à l'enfant de vivre son centre à son propre rythme, selon ses aspirations.

Bien entendu, l'enfant aura aussi tendance à choisir telle ou telle activité en fonction de ses affinités avec les adultes ou les autres enfants. Des groupes affectifs et des liens particuliers peuvent se tisser mais cela permet aussi à chacun de connaître l'ensemble du groupe et pas seulement quelques-uns d'entre eux. En quelque sorte c'est l'enfant qui choisira lui-même un animateur « référent » s'il en ressent le besoin, tout en ayant la possibilité d'aller aussi vers les autres adultes. Il se dirigera aussi parfois vers une activité parce que ses copains la choisissent mais parfois indépendamment de ses copains simplement parce qu'il aime ce qui est proposé. Il aura alors la possibilité de côtoyer d'autres enfants qu'il connaît moins.

Ce mode de fonctionnement lui permet de se diriger vers les activités qui lui plaisent ou qu'il souhaite découvrir tout en ayant la possibilité de se rassurer au contact des personnes avec qui, il se sent en confiance. Ce fonctionnement permet aussi à l'adulte de connaître l'ensemble du groupe. Il sera vigilant à observer, écouter et être réellement présent au milieu des enfants. De ce fait, il pourra rapidement analyser quels enfants sont leaders du groupe, lesquels sont plus timorés, ceux qui sont déjà très « débrouillards », ceux qui sont plus agressifs ou au contraire craintifs, etc... De cette manière, il pourra accompagner chaque enfant dans sa découverte et son intégration dans la vie du groupe. Il veillera à laisser aux enfants des possibilités de prise d'initiatives, d'autorégulations dans leurs relations, voire dans leurs conflits, tout en restant vigilant quant au moment et à la nécessité d'intervenir. Le respect des autres, la sécurité, la santé et le bien-être de chaque enfant restent les limites impératives et la priorité des animateurs.

### *Découverte de l'autre, de la vie en groupe*

Dans la vie du centre maternel, l'enfant n'est jamais seul. Il est entouré d'autres enfants et de différents adultes. Il est important de laisser à l'enfant la possibilité de pouvoir parfois s'isoler, avec un livre ou dans son propre jeu qu'il se sera inventé, par exemple. Pourtant, l'enfant vivra son centre principalement entouré. C'est au contact des autres qu'il apprendra à créer et gérer des relations avec autrui, qu'il comprendra et intégrera le fonctionnement d'un groupe.

Afin de favoriser la socialisation de l'enfant, le fonctionnement du centre maternel alternera les moments de vie collective en grand groupe et ceux en petits groupes. En ce qui concerne les activités, l'accent sera mis sur la découverte des premiers jeux collectifs mais aussi sur les découvertes culturelles et toutes les activités qui peuvent renforcer l'échange et l'acceptation de l'autre.

### 3. DEVELOPPER L'AUTONOMIE DE L'ENFANT

#### *Vie quotidienne*

L'enfant de 2/3 ans a déjà acquis beaucoup de nouvelles compétences et a surtout très envie de faire les choses seul, d'apprendre et de découvrir par lui-même.

Le centre maternel a toutes les possibilités d'offrir à l'enfant les moyens de l'exercice et du développement de son autonomie. Le groupe stimule l'enfant et le rythme de vie adapté à celui de l'enfant permet de prendre le temps, de le laisser faire par lui-même un grand nombre de choses.

L'espace dans lequel évolue l'enfant doit être pensé pour son autonomie que ce soit dans l'aménagement, l'organisation et l'encadrement.

Tous les temps de la vie quotidienne peuvent être prétextes au développement de l'autonomie de l'enfant. Ces moments ne doivent pas être considérés comme du temps « perdu » ou de simple « obligation ». Il s'agit de vrais moments d'apprentissages et d'animations. Habillage/déshabillage, repas/goûter, hygiène, rangement doivent être pensés pour que l'enfant puisse réaliser, lui-même, ces différentes actions.

Le rôle de l'adulte sera principalement de laisser le temps à l'enfant de faire les choses, de l'encourager, de l'aider au besoin ou lui apprendre.

Par exemple après une activité piscine, il ne s'agit pas de laver et d'habiller tous les enfants en un temps record mais de s'organiser pour qu'ils puissent le faire eux-mêmes : prévoir de sortir de l'eau assez longtemps en avance pour leur laisser du temps, avant d'aller à l'eau avoir bien séparé/rangé les affaires de chaque enfant, avoir préparé savons et serviettes, remettre les chaussettes ou les pantalons à l'endroit. Ce mode d'organisation concourra à donner à l'enfant l'envie de faire par lui-même, cela lui permettra de gagner en confiance en soi et d'être valorisé.

#### *Les coins d'activités libres et les activités encadrées.*

L'enfant a besoin de vivre des temps d'activités encadrées. Ces activités doivent être adaptées aux capacités des enfants. Elles favorisent la confiance en soi et doivent mettre l'autonomie à la portée de chaque enfant. Elles sont préparées et organisées en amont : modèles, mise à disposition du matériel nécessaire et suffisant, explications claires et simples. Ces activités doivent être variées et permettre à l'enfant de solliciter l'une ou l'autre de ses connaissances ou de sa réflexion, de sa dextérité ou de ses capacités motrices, de sa concentration ou de son imagination, ... L'équipe d'animation sera vigilante à ne pas mettre l'enfant en situation d'échec mais à tendre vers sa réussite. L'enfant sera encouragé à dépasser certaines difficultés et mis en valeur sur ce qu'il a su faire. Le fait d'avoir « fait tout seul » prime sur l'esthétique ou la réussite du résultat final.

En dehors des activités encadrées, l'enfant a besoin de temps d'activités libres durant lesquelles il peut s'exprimer, laisser marcher son imagination. Il peut créer, s'exercer, abandonner, recommencer, réussir (ou non) à son rythme et sans obligation. Il peut être acteur ou observateur, actif ou rêveur. Ces moments sont importants dans son développement. Ils permettent d'assimiler, de mettre en œuvre et de développer ses compétences, de devenir autonome. Les seules contraintes pour lui, pendant ces moments sont celles du respect de la vie de groupe, des autres et du matériel.

L'équipe encadrante est un peu en retrait pendant ces activités mais elle doit néanmoins rester vigilante quant à la sécurité. Elle doit tenir une posture rassurante et de disponibilité pour chacun des enfants.

Les coins d'activités libres sont plus particulièrement utilisés lors de l'accueil du matin et du soir. Ils restent cependant en place et accessibles tout au long de la journée. Chaque « coin » est identifié. L'enfant doit pouvoir le repérer et en connaître les règles. Par exemple, le matériel n'est pas déplacé d'un coin à l'autre, les craies restent près du tableau et la dinette dans la cuisine.

Afin de rendre l'enfant autonome, il faut également le responsabiliser. Cela est notamment possible dans le fonctionnement des activités libres. Pour cela, il faut rappeler régulièrement les règles de vie aux enfants : de façon globale en début de journée lors de la présentation du déroulement de la journée mais également et de façon plus précise avant chaque nouvelle activité.

#### 4. FAVORISER L'ÉVEIL DE L'ENFANT

Le centre maternel doit offrir de multiples possibilités de découverte et d'expérimentation. Les ateliers et activités doivent être adaptés aux capacités des enfants. Ils doivent être riches et variés. Les activités sont classées par mots clés. L'équipe d'animation veillera à alterner chaque type d'activité tout au long de la semaine.

Activités autour de la **nature**, des animaux, de la découverte de l'environnement.

Activités de **manipulation** (eau, semoule, pâte à modeler, ...)

Activités de **transformation** de matière avec ou sans outils (cuisine, plâtre, ...)

Activités de **construction** (légo, kapla, ...)

Activités **sonores** (voix, instrument)

Activités de jeux **collectifs**, à règles, jeux de société

Activités **motrices**

Activités autour de l'**imaginaire**, du **langage**.